

Mercredi 19 avril 2017 de 18h00 à 19h30 – Conférence téléphonique

- Tableau des nouveaux membres et des nominations : commentaires du bureau
- Organisation de la réunion d'installation du 27 avril 2017
- Quelles actions du COREVIH le bureau actuel souhaite-t-il présenter au futur bureau comme des « actions à poursuivre ».
- Remplacement de Charlotte et de Jennifer : retour sur les fiches de poste transmises.
- Rôle de bureau dans le suivi de l'équipe technique (cf. [guide de fonctionnement](#))
- Programmation d'une réunion conviviale (restaurant) conjointe nouveau bureau/ancien bureau en mai 2017
- Questions diverses.

Étaient présents : ARVIEUX Cédric, BOITTIN-BARDOT Élisabeth, DANIEL Corinne, MANISCALCO Éric

Étaient excusés : BRONNEC Eliane, STEPHANT Isabelle, DE SAINT MARTIN Luc, MORIN Françoise

Personnel du COREVIH : CHANVRIL Hadija, CAMPEAUX Halima

Tableau des nouveaux membres et des nominations : commentaires du bureau

C. ARVIEUX

DISCUSSION	<p>Principe de l'ARS : les 2 règles qui ont prévalu les choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Essayer d'avoir une bonne représentativité sur l'ensemble de la région. Pas facile car manque de candidat dans le 56 et le 22</i> - <i>Élargissement à la santé sexuelle au-delà du VIH</i> <p>Un peu compliqué à trouver des candidats à la fois diversifiés en termes de territoire et diversifiés en termes de compétences.</p> <p>Tour de table :</p> <p>EM : Positionné en collège 3 mais nous informe qu'il ne pourra peut-être pas rester dans ce collège. L'ENIPSE n'a pas eu l'agrément usagers de santé et a fait appel. En attente de la réponse. Motif : ne travaille pas avec des usagers de santé mais avec des entités, les exploitants des entreprises. Collège 3 : toujours aussi faible car pas beaucoup de structures. Collège 4 : pas mal de représentants d'associations. Proposition : Lors des réunions du collège 3, il serait intéressant d'associer les représentants associatifs du Collège 4.</p> <p>HC : demande formulée par les associations : journées d'échanges entre eux.</p> <p>CA : Attention de ne pas faire un régime spécial pour les associations. En rediscuter lors du nouveau COREVIH.</p> <p>CD : Aurait préféré être suppléante que titulaire.</p> <p>HC : Dans le collège 1, on retrouve l'intégralité des responsables travaillant au CeGIDD.</p> <p>CA : Précise que la seule différence entre le titulaire et le suppléant (lorsque les 2 personnes sont présentes) c'est le titulaire qui a le droit de vote. Aussi, la possibilité de postuler au bureau.</p> <p>EBB : Collège 3, pas très bien représenté. Pour le reste assez bien équilibré.</p> <p>CA : Précise que cela n'a pas été très simple d'aller chercher des acteurs hors VIH. Difficultés aussi à trouver des personnes dans le 56 et le 22.</p> <p>Nombreuses candidatures spontanées dans le 29 et 35 de l'ancien COREVIH. Collège 4 : Beaucoup de personnes du 35 mais beaucoup de représentants régionaux de structures qui ont leur siège en Ille-et-Vilaine mais avec une vocation très régionale.</p>
-------------------	---

	<p>Liste de personnes postulant au bureau : <u>Pour les anciens</u> : E. Maniscalco, L. De Saint Martin, F. Morin, C. Arvieux <u>Pour les nouveaux</u> : 5 à 6 nouvelles candidatures A voir avec les structures d'ouverture : Addiction, santé publique, ... (Collège 4). Hadija va prendre contact.</p> <p>Remarque : F. Morin est suppléante dans la nouvelle mandature ; à revoir par rapport au règlement intérieur.</p>
--	--

CONCLUSIONS		
MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER

Organisation de la réunion d'installation du 27 avril 2017

C. ARVIEUX

	<p>Dès le mercredi 26 avril à 18h : le compte-rendu du congrès américain sur les rétrovirus, CA demande que l'information soit diffusée au maximum du côté associatif ; la partie qui est destinée aux associations est à la fois pour présenter les choses nouvelles et pour que les structures puissent répondre aux patients.</p> <p>Le jeudi 27 avril 2017 : Matin : Introduction à la nouvelle mandature du COREVIH.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Présentation de la nouvelle stratégie nationale santé sexuelle : CA</i> • <i>Synthèse des objectifs du groupe régional VAS : Hadija Chanvril et Myriam Besse</i> • <i>Transmissions de l'ancien bureau à la future assemblée : actions à poursuivre (CA et EM)</i> <p>Après-midi : mise en place de la nouvelle assemblée plénière du COREVIH-Bretagne – ARS Bretagne – JP Epailard</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tour de table des participants • Installation officielle par l'ARS • Election d'un nouveau bureau <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation des modalités de fonctionnement de l'ancien bureau ○ Motivation des candidats à rejoindre le bureau ○ Profession de foi des candidats à la présidence et vice-présidence ○ Election. • Cadre réglementaire ARS, liens GTR/COREVIH, expression des membres de la nouvelle assemblée pour les priorités du COREVIH-Bretagne. <p>Organisation du vote : Bulletin prêt à l'avance pour faciliter le vote</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Tour de table (des Titulaires nommés) pour savoir qui souhaite être candidat au Bureau (9 postes)</i> • <i>Faire la liste des candidats (faire la photocopie de la liste X30)</i> • <i>Les votants (T) n'auront plus qu'à rayer sur la liste les noms des personnes qui ne souhaitent pas entrer au Bureau</i> • <i>Modalités pour être membre du Bureau :</i> <i>Nombre de voix minimum à obtenir : 1/3 des voix (Pour 30 votants, il faut obtenir au moins 10 voix minimum).</i> <i>Si plus de 9 candidats, c'est les 9 candidats qui ont obtenu le plus de voix, sous réserve d'avoir plus de 10 voix.</i>
--	---

CONCLUSIONS		
MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER

Quelles actions du COREVIH le bureau actuel souhaite-t-il présenter au futur bureau comme des « actions à poursuivre »

C. ARVIEUX

DISCUSSION	<p>Travail à faire par les membres du bureau : les éléments sur lesquels on pense qu'il faut continuer à travailler. Faire un petit résumé de ce qui a déjà été fait et pourquoi cela est important de continuer.</p> <p>EBB : VIH et addictions: travail préliminaire de prise de contact commencé et à continuer. EM : Actions de coordination et homogénéisation des protocoles régionaux tournés vers le public (AES, TPE, CeGIDD). Rappeler le rôle du COREVIH dans la prise en charge régionale. Demande de ne pas faire de différence de traitement, d'accueil, de gestion, etc... et que l'on trouve une égalité de prise en charge à l'échelle du territoire breton. Politique régionale de prise en charge. CD : PREP : démarrer le partenariat avec Aides. PREP en CeGIDD ou service. CA : Il faut que cela soit bien identifier pour le public. Différent d'une structure à l'autre. HC : UMD : Inciter à l'utilisation de ce service mis à disposition par le COREVIH. Régionalisation d'utilisation. Travail sur le guide pour accompagner les dépistages sur les lieux de rencontres extérieures. CA : RCP en Bretagne. Meilleur traitement pour le patient. Action technique sur la prise en charge des patients. HC : A la demande du collègue 3 : faire attention de ne pas laisser les questions sur la prise en charge des PVVIH (poursuivre ETP pour le patients VIH et favoriser les séances collectives. Continuer le déploiement). EBB : Idée de travail groupe Accueil du public mineur dans les CeGIDD: prise en charge des mineurs, signalement</p> <p>Sujets à répartir : EM : VIH et addictions - Actions de coordination et homogénéisation et des protocoles régionaux – CA : RCP en Bretagne – PREP – UMD – Prise en charge et ETP collective</p>	
CONCLUSIONS		
MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER

Remplacement de Charlotte et de Jennifer : retour sur les fiches de poste transmises.

C. ARVIEUX

DISCUSSION	<p>Charlotte et Jennifer ont postulé sur des postes au CHU Rennes et quittent prochainement le COREVIH. Cédric Arvieux a transmis au Bureau 5 CV pour avis. Une personne serait intéressée. A voir assez rapidement. Une publication de poste a été demandée aussi au niveau du CHU.</p>	
CONCLUSIONS		
MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER

Rôle de bureau dans le suivi de l'équipe technique (cf. guide de fonctionnement)

C. ARVIEUX

DISCUSSION	<p>Dans le règlement intérieur, il est précisé que le Bureau a un rôle à jouer sur l'appréciation du travail de l'équipe opérationnel du COREVIH. CA : Effectivement, ce serait intéressant que le bureau participe un peu plus activement à la vie de l'équipe technique, notamment pour les associations. A l'ODJ du prochain Bureau</p>
-------------------	---

CONCLUSIONS		
MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER

**Programmation d'une réunion conviviale (restaurant) conjointe
nouveau bureau/ancien bureau en mai 2017**

C. ARVIEUX

DISCUSSION	Afin de conclure la participation des anciens membres, il est proposé d'organiser un temps commun avec le « nouveau bureau 2017 » avant l'été, centre Bretagne (Josselin ?)	
CONCLUSIONS		
MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER

Questions diverses

C. ARVIEUX

DISCUSSION	Remerciements à Elisabeth Boittin-Bardot pour son investissement au sein du Bureau du COREVIH.	
CONCLUSIONS		
MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER